

Saint-Michel-de-Rivière : une paroisse, une église

(2ème partie)



carte postale début XX^e siècle, collection personnelle

L'église de Saint-Michel

L'église est dédiée à saint Michel que l'on fête le 29 septembre. Ce jour-là, on se rendait à l'église pour faire lire l'Évangile sur les enfants. Le bâtiment de 47m sur 9,50m a subi au cours des siècles d'importantes destructions et modifications, d'autant plus importantes que cette église se trouvait dans une zone géographique qui fut le théâtre de nombreux conflits durant la guerre de Cent Ans puis pendant les guerres de religions. De l'édifice roman primitif, il ne reste que la façade occidentale et les murs de la première travée de la nef. La partie orientale, nef et chœur date du XV^e siècle. Une très intéressante décoration sculptée fait que la façade est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 16 juillet 1925.

La première description sérieuse date de 1688. L'évêque de Périgueux, lors de sa visite canonique de l'archiprêtré de Vanxains en fait le compte rendu suivant :

Gilles Douzinet curé. Cyboire d'estain. Porte-Dieu et soleil de cuivre sur pied de bois. Sacristie assez bien en ornements. Sanctuaire et nef sans lambris, [sans] pavés ny vitres. N'y a de fons baptismaux¹. Y a de Saintes Huiles. Cymetière ouvert. N'y a de cloches ny clocher, ny scindiqs, ny maison. A été augmentée des matériaux du Temple de Larochebeaucourt qui ne sont payés.

Sans doute y a-t-il erreur, il doit s'agir du temple de la Roche-Chalais où le culte protestant restait bien vivace. La Révocation de l'Édit de Nantes date de 1685 ce qui a sans aucun doute entraîné la démolition du temple tout proche. Peut-être est-ce avec ces matériaux que fut construite la sacristie appuyée sur le mur nord ?

1 D'où viennent les fonts baptismaux actuels qui sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ?

En 1758 l'église est en très mauvais état. Le curé Arnaud fait appel à l'intendant de Libourne, en vain. Deux ans plus tard, il emploie les grands moyens. Il fait appel à l'évêque qui, après enquête, jette l'interdit sur l'église à compter du 6 janvier 1760. Plus de messes donc à Saint-Michel. Le curé convoque ses paroissiens pour qu'ils votent les impositions nécessaires aux réparations. C'est que si les réparations du sanctuaire sont du ressort du gros décimateur, en l'occurrence le curé qui perçoit la dîme, l'entretien de la nef appartient aux paroissiens.

Enfin le sanctuaire a été mis en état le 15 juin 1761. Le marchepied de l'hôtel qui étoit en pierre a été refait en bois avec le sous hôtel ; le tout a été porté contre le mur de l'église à l'endroit où étoit autrefois une espèce de sacristie ; on a fait la charpente du sanctuaire presque à neuf ; le lambris tout neuf ; le pavé a été retaillé ; le tout pour le prix et somme de 350 livres. Enfin, par ma sollicitation et après beaucoup de peine on a refait dans la nef de l'église 24 pieds de lambris. Dieu veuille que le reste se face dans la suite ! D'après les précisions de l'acte des réparations il semble que l'église avait à cette époque une cloche mais pas de clocher car le curé Arnaud précise qu'il faudra prévoir un chevalot au dessus de la cloche qui aura neuf pied de tout sens et d'auteur convenable pour préserver la poutre de la pluie². (AD 24 3 E 476)

Aujourd'hui, dans la nef, on remarque une chapelle à la vierge avec autel. Elle a été fondée en 1863 par le curé Benoît Colomb, curé de la grande paroisse mais qui résidait à La Roche-Chalais. Quelques années plus tard, le 1^{er} décembre 1869 Saint-Michel-de-Rivière eut un curé résident.

Deux restaurations récentes ont été entreprises. La première, 1928, concerne plus particulièrement la couverture, une partie de la façade et la réfection de la voûte. La plus récente, en 2000 signale que de nombreuses pierres ont été changées ainsi que des éléments sculptés : chapiteaux, archivolte du portail, tailloirs et 4 modillons.

(AD 24 12 O 543)



1-Deux lions qui se suivent



2-Sans doute deux dragons



3-Un personnage qui écarte les bras

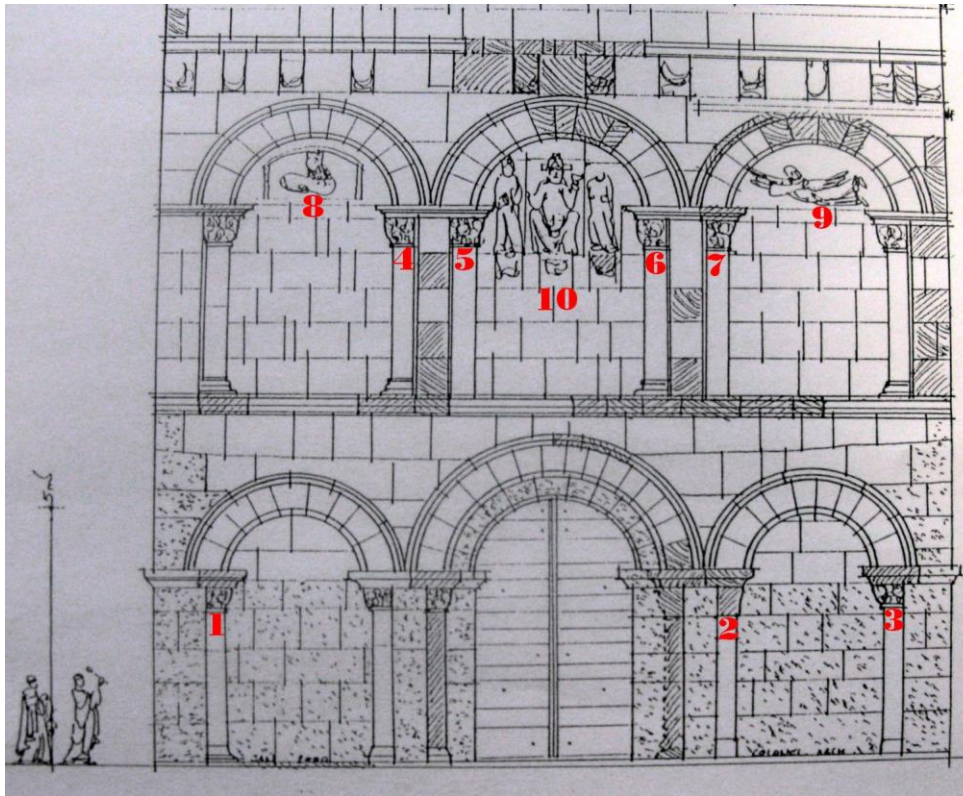


4-Une tête monstrueuse rinceaux



5-Deux lions et une tête unique

2 Ce qui pour moi est bien la preuve qu'il n'y a pas encore de clocher.



La façade est divisée en deux registres : en bas le portail encadré de deux baies aveugles en plein cintre sous une archivolte ; une tablette saillante souligne le second registre orné d'une arcature aveugle accueillant un groupe sculpté remployé. Sept chapiteaux sont ornés de figures. Les trois arcades aveugles du registre supérieur sont ornées de hauts-reliefs. Les numéros indiquent les chapiteaux et les sculptures représentées ici.

(dessin de Colonel, architecte, février 2000)



6- Chapiteau très dégradé où l'on reconnaît un oiseau sans sa tête, les ailes déployées...



7- Un lion passe vers la droite, la tête de face. Sa queue comme celle des autres lions se termine en palmette...



Reproduction récente du chapiteau 5



Reproduction récente du chapiteau 3

L'interprétation de ces sculptures est très incertaine à cause de leur dégradation. Cependant, quand il reste suffisamment d'indices le sculpteur n'hésite pas à faire une copie...



8- Sans doute un lion dont la queue remonte entre les pattes, oreilles pointues et épaisse crinière...



10- Trois personnages sculptés en haut relief. Au milieu, le Christ, assis levant les bras. Dans la main gauche il tient le Livre ouvert. À sa droite un personnage barbu et moustachu. Il tient contre lui le Livre fermé. Le personnage situé à sa gauche a la tête brisée, il tient entre ses mains le Livre fermé.



9- Un ange en vol aux ailes déployées en V, vêtu d'un long drap...

La cloche

D'après les archives, la première cloche a sans doute été installée au début du XVIII^e siècle. Celle qui est en place aujourd'hui m'a intrigué. Voici ce qu'en dit le chanoine Brugière³ : *cloche de 600 livres avec l'inscription « Quis ut Deus⁴ ». Je m'appelle Marie-Louise. Parrain, Charles Claverie, Marraine Marie-Louise Malvina Couderc, mari et femme. Jean-Marie-Joseph Berbineau curé. François-Léonce Claverie maire. 1877. A. Vauthier, fondeur à St Émilion.*

Or, entre 1871 et 1880, le curé de Saint-Michel-de-Rivière s'appelait Grandchamp. De plus, à cette date, Saint-Michel-de-Rivière était encore dans la commune de La Roche-Chalais et jamais un Claverie n'a été maire de La Roche-Chalais.

Par contre, à la même date, à Saint-Michel-Léparon, le maire s'appelait bien François-Léonce Claverie et le curé Berbineau.

En poussant les investigations, on trouve bien dans le clocher de Saint-Michel-Léparon une cloche avec une inscription ressemblant beaucoup à celle de l'autre Saint-Michel. Elle est plus petite et porte l'inscription suivante :

1670. Pour St Michel. Quis ut Deus. A été parrain 1670 noble Gabriel Duchazeau. Marraine, Marie Cear, mari et femme. Charles Claverie et Marie-Louise Malvina Couderc, mari et femme.

L'explication est donnée par le curé Berbineau dans une lettre à l'abbé Brugière datée du 20 décembre 1877 : *La vieille cloche⁵ a été expédiée la veille au fondeur Vauthier. Elle pesait sans anneau 93 kg. Les fondeurs devraient porter la cloche neuve à 100 kg.*

Par ailleurs on sait qu'elle fut livrée le 10 mai 1877. On avait conservé les noms des parrain et marraine de 1670 en y ajoutant les noms des nouveaux parrain et marraine, les mêmes que ceux de Saint-Michel-de-Rivière. Elle donne la note mi et se nomme aussi Marie-Louise.

François-Léonce Claverie, le maire de Saint-Michel-Léparon était un riche industriel⁶. Pour un même voyage à Saint-Émilion, il avait fait fondre deux cloches, une pour chacun des Saint-Michel. Le fondeur croyait sans doute que les deux cloches étaient pour le même clocher... Espérons que le curé Grandchamp avait invité le curé Berbineau et le curé Cheyssac de La Roche-Chalais pour la bénédiction et la mise en place de la cloche dans le nouveau clocher *en chapeau de gendarme* construit pour la recevoir.

François-Léonce Claverie avait été maire de Saint-Michel-Léparon de 1865 à 1870. Il se qualifié de républicain et était redevenu maire en 1874. Il était propriétaire du domaine de Saint-Sicaire. Il perd son écharpe de maire en 1881, battu par le bonapartiste Faucher. Voir : *Quatre paroisses, une commune, Saint-Michel-Léparon Terre de frontière*, Maurice Biret, 2000.

En 1877, il pousse son fils Charles à se présenter aux élections législatives comme républicain face au conservateur M. de Fourtou, ancien député, plusieurs fois ministre, ultra conservateur. M. Claverie père était lieutenant de louveterie, il organise alors des chasses aux loups dans la Double, là, il offre une cloche aux habitants de Saint-Michel-de-Rivière... Dans une note au Préfet, le sous-préfet précise au sujet du candidat à la députation : *M. Claverie a l'influence que donne une grande fortune (son père est deux fois millionnaire) et une bonne éducation...* Père et fils espèrent sans doute un bon retour de leurs largesses dans les urnes. Ils ne sont pas récompensés et M. de Fourtou est élu député du Ribéracois, 11622 voix contre 5502 mais à La Roche-Chalais il l'emporte, 265 voix contre 262. M. de Fourtou est invalidé en 1878 et on revote en 1879 mais Claverie ne se représente pas. M. de Fourtou est réélu contre le républicain Achille Simon, 9131 voix contre 7782. (AD 24 3 M 58)

3 *Exploration campanaire du Périgord* par l'abbé Brugière 1907.

4 *Quis ut Deus* : formule laudative en l'honneur de Dieu empruntée à la légende de l'archange saint Michel.

5 Elle était fêlée.

6 Biret Maurice, *Saint-Michel-Lécluse et Léparon, Terre de frontières* – édité à compte d'auteur -2000

Les fonts baptismaux.

Dans la première description de l'église de 1688 il est bien précisé qu'il n'y a pas de fonts baptismaux dans l'église. En 1760, lorsque les habitants se réunissent pour restaurer leur église, le curé Arnaud fait préciser : *plus, il faut des fonds batismaux renfermés d'un grillage en bois planché en bas et une balustrade en haut le tout de six pied d'auheur et huit pied en caré et ont estimé que le tout avec une porte fermant a clef coutera quarante livres .*

Cette précision semble infirmer la note des monuments historiques qui les date du XII^e siècle. Il n'empêche, ces fonts baptismaux sont classés à l'inventaire des Monuments historiques depuis le 5 mai 1908, donc protégés, avec la description suivante : *calcaire monolithe, taillé avec décor en bas relief. La cuve est octogonale à l'extérieur et circulaire à l'intérieur. Elle a une hauteur de 74 cm et un diamètre de 67 cm. Elle est ornée d'arcades en plein cintre, aveugles et entrecroisées.*

Les architectes laissent entendre qu'il pourrait s'agir d'une ancienne meule. La présence d'une deuxième meule recreusée tout à côté, le fait qu'il y avait un important moulin à La Moulinasse pas très loin de l'église pourrait confirmer cette hypothèse.

Sources : AD 24 ; SHAP (Grégoire Remark-DEA en histoire) ; base Mérimée ; Archives UDAP Dordogne/DRAC Nouvelle Aquitaine.



Les fonts baptismaux, monument classé bien avant la façade.



*Les autres fonts baptismaux.
Une meule recreusée ?*